



DANS L'ACTION

RAPPORT
ANNUEL

2012

ÉTATS FINANCIERS



Leader en exploration pétrolière au Québec

TABLE DES MATIÈRES

Lettre du président aux actionnaires	02
Vision	06
Regard sur la dernière année	08
Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012	12
Analyse par la direction de l'information financière	22
Rapport de l'auditeur indépendant	32
États de la situation financière	34
États du résultat global	35
États des variations des capitaux propres	36
Tableaux des flux de trésorerie	37
Notes afférentes aux états financiers	
1. Statuts constitutifs et nature des activités	38
2. Base de préparation des états financiers et adoption des normes IFRS	38
3. Modifications futures de méthodes comptables	39
4. Principales méthodes comptables	40
5. Jugements, estimations et hypothèses	46
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	47
7. Débiteurs	48
8. Placements	48
9. Immobilisations corporelles	49
10. Actifs d'exploration et d'évaluation	50
11. Fournisseurs et autres créditeurs	53
12. Dette bancaire	53
13. Provision pour restauration de sites	53
14. Capital social	54
15. Contrats de location	55
16. Rémunération du personnel et paiements fondés sur des actions	55
17. Produits financiers	58
18. Résultat par action	59
19. Transactions entre parties liées	59
20. Gestion du capital	61
21. Risques découlant des instruments financiers	62
22. Engagements	63
23. Éventualités	63
24. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	64
25. Impôt différé	64
26. Première application des IFRS	66
27. Événement postérieur à la date de clôture	70
Annexes	71

UNE EXPERTISE ENVIABLE

Jusqu'à présent, Pétrolia s'est dotée d'une expertise enviable sur le plan technique. Les connaissances acquises au fil de ses travaux ont peu d'équivalents au Québec.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Pétrolia inc.

Nous avons effectué les audits des états financiers ci-joints de Pétrolia inc., qui comprennent les états de la situation financière au 30 septembre 2012, au 30 septembre 2011 et au 1^{er} octobre 2010 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 30 septembre 2012 et le 30 septembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Pétrolia inc. au 30 septembre 2012, au 30 septembre 2011 et au 1^{er} octobre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 30 septembre 2012 et le 30 septembre 2011, conformément aux normes internationales d'information financière.

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre à long terme son exploitation mais sans pour autant compromettre son existence à court terme.



Mallette¹
SENCRL
Comptables professionnels agréés
Rimouski, Canada

Le 11 décembre 2012

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique
n° A104110

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (en dollars canadiens)

Au 30 septembre	2012	2011	au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
ACTIF			
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	10 242 262	8 151 034	1 949 055
Débiteurs (note 7)	5 086 302	4 617 371	2 920 900
Frais payés d'avance	113 074	141 158	70 372
Stocks	51 470	61 619	-
Placements encaissables au cours du prochain exercice (note 8)	1 080 000	930 000	754 331
	16 573 108	13 901 182	5 694 658
Non courants			
Dépôt sur frais d'exploration	2 100 000	-	-
Immobilisations corporelles (note 9)	1 031 975	931 779	213 159
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	32 695 097	25 703 789	25 087 040
	35 827 072	26 635 568	25 300 199
	52 400 180	40 536 750	30 994 857
PASSIF			
Courants			
Fournisseurs et autres créditeurs (note 11)	3 027 306	1 469 518	822 339
Dette bancaire (note 12)	-	2 243 310	2 243 310
Provision pour restauration de sites (note 13)	98 000	135 500	-
	3 125 306	3 848 328	3 065 649
Non courants			
Incitatifs à la location reportés	100 469	112 273	-
Provision pour restauration de sites (note 13)	287 938	233 678	-
Passif d'impôt différé (note 25)	1 224 584	2 239 130	1 323 583
	1 612 991	2 585 081	1 323 583
	4 738 297	6 433 409	4 389 232
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 14)	51 378 040	35 432 271	30 416 651
Surplus d'apport	3 026 923	2 395 117	2 083 981
Résultats non distribués	(6 743 080)	(3 724 047)	(5 895 007)
	47 661 883	34 103 341	26 605 625
	52 400 180	40 536 750	30 994 857

Continuité de l'exploitation (note 1)

Conventions, engagements et éventualités (notes 9, 22 et 23)

Les notes complémentaires sont parties intégrantes des états financiers annuels

Au nom du conseil d'administration

(signé)

André Proulx, administrateur

(signé)

Jacques L. Drouin, administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (en dollars canadiens)

Exercice terminé le 30 septembre	2012	2011
	\$	\$
PRODUITS		
Revenus de location	12 156	-
Gérance de projets	22 340	44 854
	34 496	44 854
Frais d'administration (annexe A)	3 622 835	2 163 352
Frais d'opérations (annexe B)	-	-
Produits financiers et charges financières (annexe C)	(209 667)	(35 882)
	3 413 168	2 127 470
PERTE AVANT AUTRES ÉLÉMENTS ET IMPÔTS	(3 378 672)	(2 082 616)
AUTRES ÉLÉMENTS		
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis	-	5 158 607
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	(494 486)	-
	(3 873 158)	3 075 991
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	(3 873 158)	3 075 991
Impôt différé (note 25)	(854 125)	905 031
	(3 019 033)	2 170 960
RÉSULTAT NET ET GLOBAL DE L'EXERCICE	(3 019 033)	2 170 960
RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTION (note 18)	(0,051)	0,042
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION (note 18)	(0,051)	0,041

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU 1^{er} OCTOBRE 2010	30 416 651	2 083 981	(5 895 007)	26 605 625
Émission d'actions en règlement de dette	33 750	–	–	33 750
Exercice de bons de souscription	4 505 472	–	–	4 505 472
Exercice d'options d'achat d'actions	487 748	(189 072)	–	298 676
Paievements fondés sur des actions	–	500 208	–	500 208
Frais d'émission	(834)	–	–	(834)
Impôts futurs afférents aux frais d'émission	(10 516)	–	–	(10 516)
Résultat net et global	–	–	2 170 960	2 170 960
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2011	35 432 271	2 395 117	(3 724 047)	34 103 341
Émission d'actions	15 750 004	–	–	15 750 004
Exercice de bons de souscription	344 136	–	–	344 136
Exercice d'options d'achat d'actions	460 208	(181 358)	–	278 850
Paievements fondés sur des actions	–	639 692	–	639 692
Bons de souscription de courtier	–	173 472	–	173 472
Frais d'émission	(769 000)	–	–	(769 000)
Impôts futurs afférents aux frais d'émission	160 421	–	–	160 421
Résultat net et global	–	–	(3 019 033)	(3 019 033)
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2012	51 378 040	3 026 923	(6 743 080)	47 661 883

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (en dollars canadiens)

Exercice terminé le 30 septembre	2012	2011
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	(3 019 033)	2 170 960
Éléments hors caisse du résultat :		
Amortissement des immobilisations corporelles	117 125	69 362
Impôt différé	(854 125)	905 031
Paievements fondés sur des actions	506 709	458 883
Amortissement des incitatifs à la location reportés	(11 804)	27 273
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	494 486	-
Charge de désactualisation	12 268	-
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis	-	(5 158 607)
	(2 754 374)	(1 527 098)
Variation nette des éléments hors caisse lié aux activités opérationnelles :		
Débiteurs	(1 002 632)	(117 952)
Frais payés d'avance	28 084	(37 036)
Stocks	10 149	(61 619)
Fournisseurs et autres créditeurs	446 690	409 192
	(517 709)	192 585
	(3 272 083)	(1 334 513)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de capital-actions	16 372 990	4 804 148
Frais d'émission d'actions	(595 528)	(834)
Encaissement d'un incitatif à la location	-	85 000
Remboursement de la dette bancaire	(2 243 310)	-
	13 534 152	4 888 314
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(150 000)	(175 669)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(380 438)	(836 703)
Aliénation d'intérêts sur certains permis	-	6 690 000
Frais d'aliénation d'intérêts sur certains permis	-	(725 333)
Acquisition de propriétés pétrolières et gazières	(1 747 414)	(101 436)
Dépôt sur frais d'exploration	(2 100 000)	-
Augmentation des frais d'exploration reportés nets des déductions	(3 792 989)	(2 202 681)
	(8 170 841)	2 648 178
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 091 228	6 201 979
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	8 151 034	1 949 055
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 6)	10 242 262	8 151 034
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE SE COMPOSENT COMME SUIVANT :		
Encaisse (découvert bancaire)	(1 872 572)	695 699
Certificats de placement garanti, rachetables en tout temps	4 254 331	7 454 331
Fonds de marché monétaire	7 860 503	1 004
	10 242 262	8 151 034

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 24)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La Société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et régie par les dispositions de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole PEA. Son siège social est situé au 212, avenue de la Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 5J2 et son établissement principal est situé au 305, boulevard Charest Est, 10^e étage, Québec (Québec) G1K 3H3.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés pétrolières et gazières et les frais d'exploration renferment des réserves d'hydrocarbures pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés pétrolières et gazières et des frais d'exploration dépend de la capacité de la Société d'exploiter économiquement les réserves pétrolières, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation, le développement de ses biens, la construction et la mise en production commerciale ou du produit de la cession des biens.

Les états financiers ci-joints ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la Direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La Direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions et un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012, la Société a enregistré un résultat global de (3 019 033 \$) et a accumulé des résultats non distribués de (6 743 080 \$) au 30 septembre 2012. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'évaluation et de payer ses frais généraux et ses charges administratives. Au 30 septembre 2012, la Société disposait d'un fonds de roulement positif de 13 447 802 \$, incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 10 242 262 \$. La Direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants

pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 30 septembre 2013. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de créances ou de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou l'arrivée de nouveaux partenaires, ce à quoi la Société travaille déjà. Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers. Toutefois, un événement postérieur à la date de clôture et qui est de nature positive est présenté à la note 27.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 11 décembre 2012.

2. Base de préparation des états financiers et adoption des normes IFRS

Avant le 1^{er} octobre 2011, la Société établissait ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, tels qu'ils étaient définis dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été remanié pour y inclure les IFRS telles qu'elles sont publiées par le Bureau international des normes comptables (l'International Accounting Standards Board ou « IASB »), et il exige que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, il s'agit des premiers états financiers annuels de la Société établis selon les IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Dans les présents états financiers, les PCGR du Canada s'entendent des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS. La Société est également en conformité avec les exigences d'IFRS 1 *Première application des normes internationales d'information financière*. Sauf pour certains choix liés à la transition et certaines exceptions communiqués à la note 26, la Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées pour préparer son état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} octobre 2010 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 26 contient de l'information sur l'incidence du passage aux IFRS sur la situation financière de la Société, sa performance financière et ses flux de trésorerie, y compris la nature et l'effet des principaux changements de méthodes comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011, qui avaient été établis conformément aux PCGR du Canada.

3. Modifications futures de méthodes comptables

Améliorations annuelles des IFRS

Dans le cadre de son processus d'amélioration annuelle, l'IASB a publié en août 2012 des amendements à l'IFRS 1 *Première application des normes internationales d'information financière*, l'IAS 1 *Présentation des états financiers*, l'IAS 16 *Immobilisations corporelles* et l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. Ces améliorations viennent clarifier les lignes directrices et la formulation de certaines normes, ou apportent des changements relativement mineurs à ces normes. Les amendements s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué les impacts de ces améliorations sur ses états financiers.

IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir

L'IASB a publié en octobre 2010 un amendement à l'IFRS 7. Cet amendement a ajouté une obligation de fournir de l'information relativement aux transferts d'actifs financiers. L'information additionnelle à fournir permettra aux utilisateurs des états financiers de comprendre la relation entre les actifs financiers transférés qui ne sont pas intégralement décomptabilisés et les passifs qui leur sont associés. Cette information supplémentaire permettra d'évaluer la nature des liens conservés avec les actifs financiers décomptabilisés ainsi que les risques qui leur sont associés. Les modifications s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. L'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué les impacts de cet amendement sur ses états financiers.

IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir et IAS 32 – Instruments financiers : Présentation

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* qui porte sur la compensation d'actifs et de passifs. Essentiellement, les modifications relativement à la présentation visent à remédier au manque d'uniformité dans l'application des dispositions en matière de compensation. Les modifications clarifient le sens de l'expression « a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser » et le fait que certains mécanismes de règlement brut peuvent être considérés comme équivalant à un règlement net. Les modifications relativement aux informations à fournir font en sorte que les IFRS et les PCGR américains imposent maintenant des obligations d'information communes. Ces nouvelles obligations visent à permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des accords de compensation sur la situation

financière d'une entité. Les modifications s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. L'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué les impacts de cette norme sur ses états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera retenue.

IFRS 9 – Instruments financiers

Cette norme, rédigée dans le cadre du projet de remplacement de l'IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* est publiée en plusieurs phases et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'adoption anticipée est autorisée.

À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres abordent la classification et l'évaluation des actifs financiers et remplacent les multiples catégories de classification et d'évaluation de l'IAS 39 par un nouveau modèle mixte ne comportant que deux catégories, soit au coût amorti ou à la juste valeur. L'IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres et ces instruments doivent être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat global, les dividendes doivent être comptabilisés au résultat net. La Société n'a pas encore évalué les impacts de cette norme sur ses états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera reconnue.

IFRS 11 – Partenariats

L'IFRS 11 annule et remplace l'IAS 31 *Participations dans des coentreprises* et la SIC-13 *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme exige l'utilisation d'une méthode unique pour comptabiliser les participations dans des entités contrôlées conjointement. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est autorisée. Une entité qui applique l'IFRS 11 par anticipation doit également appliquer l'IFRS 10 *États financiers consolidés*, l'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, ainsi que les versions modifiées (en 2011) de l'IAS 27 *États financiers individuels*, et de l'IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. La Société n'a pas encore évalué les impacts de cette norme sur ses états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera retenue.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

IFRS 12 – Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IFRS 12 regroupe, étoffe et remplace les obligations relatives aux informations à fournir pour les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations de la Société dans d'autres entités. En raison de ces nouvelles normes, l'IASB a également publié, modifié et renommé l'IAS 27 *États financiers individuels* et l'IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. Les nouvelles exigences entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué les impacts de cette norme sur ses états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera retenue.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

Cette norme a été publiée en mai 2011 et elle établit une source unique d'indications pour les évaluations à la juste valeur selon les IFRS. Elle définit la juste valeur, donne des indications sur sa détermination et introduit de nouvelles exigences entourant les informations à fournir sur l'évaluation à la juste valeur. Cette norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué les impacts de cette norme sur ses états financiers ou déterminé si l'application anticipée sera retenue.

IAS 1 – Présentation des états financiers

Cette norme a été amendée en juin 2011 et modifie la présentation des éléments du résultat global et le nom de certains états. La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. L'adoption anticipée est autorisée. L'application de cet amendement n'aura aucun impact significatif sur les états financiers.

4. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous :

4.1 Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1 *Présentation des états financiers*.

Conformément à l'IFRS 1 *Première application des normes internationales d'information financière*, la Société présente trois états de la situation financière dans ses premiers états financiers IFRS. Pour les exercices annuels subséquents, elle présentera deux exercices comparatifs pour l'état de la situation financière lorsqu'elle : i) procédera à l'application rétrospective d'une méthode comptable, ii) effectuera un retraitement rétrospectif dans ses états financiers ou iii) reclassera des éléments dans ses états financiers.

4.2 Base d'évaluation

Ces états financiers ont été dressés sur la base des coûts historiques, à l'exception de certains instruments financiers à leur juste valeur.

4.3 Constataion des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé. Les revenus provenant de la gérance des projets sont comptabilisés lorsque les projets sont réalisés. Les produits de location sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

4.4 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

4.5 Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques. La Direction détermine la classification au moment de la comptabilisation initiale, qui correspond habituellement à la date de transaction.

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont soumis à un test de dépréciation annuel et dévalués lorsqu'il y a une indication de perte de valeur selon certains critères spécifiques mentionnés ci-après.

Tous les produits et charges liés aux instruments financiers sont présentés dans les produits financiers et charges financières.

A) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Tous les instruments financiers inclus dans cette catégorie répondent à la définition d'actifs financiers détenus à des fins de transactions. Les instruments financiers détenus

à des fins de transactions sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les dérivés sont inclus dans cette catégorie à moins qu'ils correspondent à un instrument de couverture désigné et efficace. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les certificats de placement garanti.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et subséquemment à la juste valeur. Les coûts de transaction directement imputables et les variations de juste valeur sont comptabilisés en résultat net. Les instruments classés dans cette catégorie sont présentés dans les actifs courants.

B) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les douze mois suivant la fin de la période, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. La Société inclut dans cette catégorie les débiteurs.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Si'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur prêts et créances individuels, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés (hors pertes de crédit futures qui n'ont pas été subies), actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision. Lorsque les prêts et créances sont considérés comme irrécouvrables, ils sont radiés en contrepartie de la provision. Lorsque le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple à une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par ajustement de la provision. La reprise est limitée au coût amorti qui aurait été obtenu à la date de reprise de la dépréciation de l'actif financier, si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la perte ainsi que le montant de la reprise sont comptabilisés au résultat net.

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et l'historique de perte réel.

C) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les instruments financiers non dérivés qui sont désignés en tant que tels lors de leur comptabilisation initiale ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les douze mois suivant la fin de la période, sinon ils sont classés dans les actifs non courants. La Société ne détient aucun instrument financier dans cette catégorie.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Toutefois, lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente est comptabilisée en autres éléments du résultat global et qu'il existe une indication objective d'une dépréciation importante ou prolongée de cet actif, la perte cumulée qui a été comptabilisée en autres éléments du résultat global est reclassée de capitaux propres en résultat en tant qu'ajustement de reclassification même si l'actif financier n'a pas été décomptabilisé.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat. Lorsque la juste valeur d'un instrument d'emprunt classé comme disponible à la vente, autre qu'un instrument de capitaux propres, augmente au cours d'une période ultérieure, et que cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, cette dernière est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé en résultat.

Lorsque l'actif est disposé ou lorsqu'une charge de dépréciation est comptabilisée, les gains ou pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net et le reclassement est présenté distinctement dans l'état du résultat global.

D) Autres passifs financiers

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés à la juste valeur initialement et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La différence entre la valeur comptable initiale des autres passifs et leur valeur de remboursement est comptabilisée dans le résultat net sur la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les douze mois suivant la fin de la période, sinon ils sont classés dans les passifs non courants. Ce poste comprend les fournisseurs et autres créditeurs et la dette bancaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

4.6 Résultat net de base et dilué par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat net dilué par action, une entité doit supposer que les options et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant les exercices présentés. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012, le résultat net dilué par action est équivalent au résultat net de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options et des bons de souscription.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits pétroliers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les pertes de valeur, les aides gouvernementales, les droits remboursables et les contributions de partenaires.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés. Les droits pétroliers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière soient démontrées. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage, les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité

technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière et les paiements fondés sur des actions reliés aux actifs d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable et l'écart serait alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété pétrolière et gazière sont alors transférés dans la catégorie *Actifs pétroliers en construction*. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie *Actifs pétroliers en construction*, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie *Actifs pétroliers en construction*. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous *Actifs pétroliers en construction* sont alors transférés dans la catégorie *Actifs pétroliers* et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs. Jusqu'à maintenant, aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés pétrolières et gazières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété car les titres de propriété des propriétés pétrolières et gazières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, le Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition.

L'intégration des coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour être exploité de la manière prévue par la Direction. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et la période ou les taux annuels qui suivent :

	Méthodes	Taux et période
Améliorations locatives	Linéaire	3 ans
Équipement de bureau et de terrain	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Réservoirs	Dégressif	20 %
Terrain	s. o.	s. o.

Les estimations importantes à l'égard de la valeur résiduelle, de la durée de l'utilité et du mode d'amortissement sont revues à la fin de chaque année financière en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution de la technologie. Chaque composante d'une immobilisation corporelle dont le coût est significatif lorsque comparé avec le coût total de l'immobilisation est dépréciée séparément.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration. L'amortissement d'un actif cesse lorsqu'il est classé comme étant détenu en vue de la vente ou lorsqu'il est décomptabilisé. Par conséquent, l'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti.

Les immobilisations corporelles sont décomptabilisées lors de leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie.

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de disposition et la valeur nette comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat net et présenté distinctement dans les autres produits ou autres charges.

4.10 Provision pour restauration de sites

Une provision pour frais de restauration environnementale est comptabilisée lorsque : i) la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés; ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation; et iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

La Société constate la juste valeur estimative de l'obligation future liée à la provision pour restauration de sites,

relativement à des biens pétroliers et gaziers, à titre de passif dans la période au cours de laquelle ce dernier est engagé. La juste valeur est capitalisée et amortie sur la même période que l'actif sous-jacent. La Société estime le passif d'après les coûts estimatifs d'abandon et de remise en état liés à sa participation nette dans les puits et les installations, y compris le calendrier estimatif des coûts qui seront engagés à cette fin au cours des périodes futures. Cette estimation est revue périodiquement et les changements sont comptabilisés de manière prospective au titre d'une augmentation ou d'une diminution du passif. Les variations de la valeur actualisée nette du passif futur lié à la restauration de sites sont comptabilisées comme une charge de désactualisation au prorata du temps écoulé, et elles sont passées en charge dans les résultats de la période. Les coûts réels engagés lors du règlement du passif sont imputés au passif à concurrence du passif constaté.

4.11 Aides gouvernementales et contributions de partenaires

Les crédits d'impôts relatifs aux ressources, les subventions relatives aux frais d'exploration et les contributions de partenaires sont comptabilisés en diminution des frais d'exploration. Les subventions relatives aux opérations sont comptabilisées aux résultats à titre de produits.

En cas d'écart entre les aides gouvernementales réclamées par la Société et les montants accordés par les autorités fiscales, le gain ou la perte en résultant sera comptabilisé au cours de l'exercice où les écarts seront constatés.

4.12 Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Les gestionnaires évaluent la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, propriété par propriété, chaque propriété représentant une unité génératrice de trésorerie potentielle. Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété pétrolière et gazière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la Direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans l'état du résultat global et est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable mais ne doit pas excéder sa valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

4.13 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges linéairement pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

4.14 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers sont évalués dans la monnaie de l'environnement principal dans lequel la Société exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien.

4.15 Avantages du personnel

Le coût des avantages du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les douze mois après que le service soit rendu, comme les congés de vacances et de maladie payés, les primes et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans l'exercice où le service est rendu et n'est pas actualisé.

4.16 Impôts

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode de l'actif et du passif d'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôt différé est porté aux résultats. Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des périodes au cours desquelles les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et différé. Cette charge est constatée dans le résultat net, sauf pour l'impôt relié aux éléments inclus dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, en tel cas la charge d'impôt est comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accreditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses d'exploration et d'évaluation au profit des investisseurs. Lorsque la Société a renoncé aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, la renonciation aux déductions fiscales est comptabilisée en résultat en augmentation de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

L'actif ou le passif d'impôt exigible correspond aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période financière.

L'impôt exigible est calculé en fonction du bénéfice fiscal qui diffère du résultat net. Ce calcul a été effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur à la fin de la période financière.

4.17 Capitaux propres

Capital social

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises. Les coûts liés à l'émission d'actions, des bons de souscription et des options d'achat d'actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôts, en déduction du produit d'émission au cours de l'exercice où ces transactions ont eu lieu.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport représente les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription de courtier jusqu'à l'exercice de ceux-ci.

Émission d'actions accréditives

La Société finance certains actifs d'exploration et d'évaluation au moyen de l'émission d'actions accréditives. L'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements accreditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Bons de souscription

Aucune valeur n'est attribuée aux bons de souscription émis autre qu'à des courtiers.

Résultats non distribués

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

4.18 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et consultants qui y sont admissibles. Le régime ne comporte

pas d'options de règlement en espèces. La Société émet à l'occasion des bons de souscription de courtier.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La même méthode est utilisée pour les transactions avec des consultants dont le paiement est fondé sur des actions et dont la juste valeur des services reçus ne peut être évaluée de façon fiable. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions, à l'exception des bons de souscription de courtier, sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions et des bons de souscription de courtier, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions et aux bons de souscription de courtier comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

4.19 Information sectorielle

En conformité avec l'IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de la Société.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur d'exploration et d'évaluation.

- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources pétrolières dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources pétrolières commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

5. Jugements, estimations et hypothèses

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la Direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la Direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Actifs d'exploration et d'évaluation

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué impliquent le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la perte de valeur ou la reprise de perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est déterminée comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

La Direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées;

Lorsqu'il est déterminé qu'un indicateur de perte de valeur ou de reprise de valeur existe, la Direction doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et pour ce faire, la Direction pose des hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits pétroliers et gaziers ont confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable.

Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours du prochain exercice.

Selon l'analyse effectuée, la Direction a déterminé qu'aucun indicateur de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur n'existe, à l'exception de la propriété Dalhousie dont un permis a fait l'objet d'une radiation pour une somme de 300 612 \$ plus des frais de 193 874 \$, entraînant une perte de 494 486 \$ à l'état du résultat global.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Par « probable », la Société entend que les chances que l'événement ou les événements futurs se produisent effectivement sont élevées.

La Société juge probable la disponibilité de tels bénéfices imposables.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements et des estimations. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 1.

Évaluation des paiements fondés sur des actions

La Société constate tous ses paiements à base d'actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription émis à des courtiers. Le principal élément qui affecte les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions et de ces bons de souscription est le taux de volatilité prévu du cours de l'action. La Société estime

présentement la volatilité prévue de ses actions ordinaires en fonction de la volatilité historique en tenant compte de la durée de vie prévue des options et des bons de souscription de courtier.

Faisabilité technique et viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation

La décision concernant la faisabilité technique et la viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation implique un certain nombre d'hypothèses, telles que les réserves estimées, les prévisions du prix des ressources, les volumes de production attendus et les taux d'actualisation, qui sont toutes soumises à des changements importants dans l'avenir. La Société a déterminé qu'aucune propriété n'a franchi l'étape de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale.

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :

Au 30 septembre	2012	2011	au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert bancaire)	(1 872 572)	695 699	448 055
Certificats de placement garanti	4 254 331	7 454 331	1 500 000
Fonds de marché monétaire	7 860 503	1 004	1 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 242 262	8 151 034	1 949 055

Au 30 septembre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent des certificats de placement garanti portant intérêts entre 1,75 % et 2,4 % (1,75 % et 2,4 % au 30 septembre 2011 et 1,6 % au 1^{er} octobre 2010), échéant entre le 22 décembre 2012 et le 8 mai 2013. Ces instruments sont encaissables en tout temps sans pénalité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

7. Débiteurs

Au 30 septembre	2012	au 1 ^{er} octobre	
		2011	2010
	\$	\$	\$
Partenaire	510 256	981 613	–
Crédits des taxes à la consommation	1 056 880	41 847	24 210
Crédits d'impôt à recevoir	3 408 957	3 318 935	2 816 842
Intérêts à recevoir	94 949	114 763	2 512
Autres	15 260	160 213	77 336
	5 086 302	4 617 371	2 920 900

Au 30 septembre 2012, la Société a comptabilisé un montant de 2 905 840 \$ (2011- 502 092 \$) à titre de crédit d'impôt relatif aux ressources.

Les crédits d'impôt à recevoir se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités fiscales.

Tous les montants présentent des échéances à court terme. Leurs valeurs comptables nettes correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

8. Placements

Au 30 septembre	2012	au 1 ^{er} octobre	
		2011	2010
	\$	\$	\$
Certificats de placement garanti, 1,68 %, encaissables à partir de juillet 2011 et échus en juillet 2012	–	–	530 000
Certificat de placement garanti, 1,60 %, encaissable en tout temps, et échu en septembre 2012	–	–	224 331
Certificat de placement garanti, 2,40 %, encaissable en tout temps et échéant en décembre 2012 (note 23)	1 080 000	480 000	–
Certificat de placement garanti, 1,752 %, encaissable en tout temps et échéant en mai 2013	–	450 000	–
	1 080 000	930 000	754 331
Placements encaissables au cours du prochain exercice	1 080 000	930 000	754 331
	–	–	–

9. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Équipement informatique de bureau et de terrain	Matériel roulant	Réservoirs	Roulottes de chantier	Terrain	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute							
Solde au 1 ^{er} octobre 2011	565 179	266 809	236 187	115 739	–	75 434	1 259 348
Additions	12 305	27 635	8 300	132 670	186 107	–	367 017
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–
Solde au 30 septembre 2012	577 484	294 444	244 487	248 409	186 107	75 434	1 626 365

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} octobre 2011	65 807	96 046	157 594	8 122	–	–	327 569
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–
Amortissement	159 140	43 771	25 238	29 367	9 305	–	266 821
Solde au 30 septembre 2012	224 947	139 817	182 832	37 489	9 305	–	594 390

Valeur nette comptable au 30 septembre 2012

	352 537	154 627	61 655	210 920	176 802	75 434	1 031 975
--	---------	---------	--------	---------	---------	--------	-----------

	Améliorations locatives	Équipement informatique de bureau et de terrain	Matériel roulant	Réservoirs	Roulottes de chantier	Terrain	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute							
Solde au 1 ^{er} octobre 2010	18 387	160 040	236 187	–	–	–	414 614
Additions	546 792	106 769	–	115 739	–	75 434	844 734
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–
Solde au 30 septembre 2011	565 179	266 809	236 187	115 739	–	75 434	1 259 348

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} octobre 2010	16 831	60 713	123 911	–	–	–	201 455
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–
Amortissement	48 976	35 333	33 683	8 122	–	–	126 114
Solde au 30 septembre 2011	65 807	96 046	157 594	8 122	–	–	327 569

Valeur nette comptable au 30 septembre 2011

	499 372	170 763	78 593	107 617	–	75 434	931 779
--	---------	---------	--------	---------	---	--------	---------

Valeur nette comptable au 1^{er} octobre 2010

	1 556	99 327	112 276	–	–	–	213 159
--	-------	--------	---------	---	---	---	---------

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

10. Actifs d'exploitation et d'évaluation

Propriétés pétrolières et gazières

	2011			2012
	30 septembre \$	Radiation \$	Additions \$	30 septembre \$
Québec				
Anticosti ¹	296 297	–	44 578	340 875
Gastonguay	664 398	–	25 902	690 300
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	404 933	–	22 017	426 950
Gaspé ¹	1 635 540	–	1 654 917	3 290 457
Nouveau-Brunswick				
Dalhousie	146 837	(7 311)	–	139 526
Total des propriétés pétrolières et gazières	3 148 005	(7 311)	1 747 414	4 888 108

Frais d'exploration

	2011			2012
	30 septembre \$	Radiation \$	Additions \$	30 septembre \$
Québec				
Anticosti	6 341 925	–	1 125 072	7 466 997
Gastonguay	74 638	–	399	75 037
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	3 730 267	–	39 967	3 770 234
Gaspé	2 450 597	–	211 896	2 662 493
Projet Bourque	3 668 983	–	7 499 559	11 168 542
Projet Haldimand	11 198 581	–	2 145 014	13 343 595
Projet Tar Point 1	4 955 679	–	328 544	5 284 223
Nouveau-Brunswick				
Dalhousie	1 143 494	(293 301)	11 523	861 716
	33 564 164	(293 301)	11 361 974	44 632 837

Déductions

Aides gouvernementales à l'exploration
et contributions de partenaires :

Anticosti	2 280 008	–	732 394	3 012 402
Gastonguay	18 796	–	113	18 909
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	411 354	–	11 737	423 091
Gaspé	550 176	–	94 757	644 933
Projet Bourque	3 060 535	–	2 623 741	5 684 276
Projet Haldimand	3 667 265	–	2 032 223	5 699 488
Projet Tar Point 1	796 565	–	293 050	1 089 615
Dalhousie	6 922	–	–	6 922
	10 791 621	–	5 788 015	16 579 636
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier				
Gaspé				
Projet Haldimand	216 759	–	29 453	246 212
Total des frais d'exploration	22 555 784	(293 301)	5 544 506	27 806 989

Sommaire au 30 septembre 2012

	2011			2012
	30 septembre	Radiation	Additions	30 septembre
	\$	\$	\$	\$
Propriétés	3 148 005	(7 311)	1 747 414	4 888 108
Frais d'exploration	22 555 784	(293 301)	5 544 506	27 806 989
Actifs d'exploration et d'évaluation	25 703 789	(300 612)	7 291 920	32 695 097

Propriétés pétrolières et gazières

	2010			2011
	1 ^{er} octobre	Dispositions	Additions	30 septembre
	\$	\$	\$	\$
Québec				
Anticosti ¹	259 970	–	36 327	296 297
Gastonguay	638 497	–	25 901	664 398
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	382 915	–	22 018	404 933
Gaspé ¹	2 427 941	(806 060)	13 659	1 635 540
Nouveau-Brunswick				
Dalhousie	143 306	–	3 531	146 837
Total des propriétés pétrolières et gazières	3 852 629	(806 060)	101 436	3 148 005

Frais d'exploration

	2010			2011
	1 ^{er} octobre	Radiation	Additions	30 septembre
	\$	\$	\$	\$
Québec				
Anticosti	5 305 277	–	1 036 648	6 341 925
Gastonguay	73 473	–	1 165	74 638
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	3 531 433	–	198 834	3 730 267
Gaspé	2 264 806	–	185 791	2 450 597
Projet Bourque	3 580 147	–	88 836	3 668 983
Projet Haldimand	9 383 853	–	1 814 728	11 198 581
Projet Tar Point 1	4 699 028	–	256 651	4 955 679
Nouveau-Brunswick				
Dalhousie	1 111 708	–	31 786	1 143 494
	29 949 725	–	3 614 439	33 564 164
Déductions				
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires				
Anticosti	1 930 632	–	349 376	2 280 008
Gastonguay	18 415	–	381	18 796
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	341 818	–	69 536	411 354
Gaspé	483 228	–	66 948	550 176
Projet Bourque	3 027 548	–	32 987	3 060 535
Projet Haldimand	2 170 519	–	1 496 746	3 667 265
Projet Tar Point 1	626 494	–	170 071	796 565
Dalhousie	6 922	–	–	6 922
	8 605 576	–	2 186 045	10 791 621
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier				
Gaspé				
Projet Haldimand	109 738	–	107 021	216 759
Total des frais d'exploration	21 234 411	–	1 321 373	22 555 784

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

Sommaire au 30 septembre 2011

	2010		2011	
	1 ^{er} octobre \$	Dispositions \$	Additions \$	30 septembre \$
Propriétés	3 852 629	(806 060)	101 436	3 148 005
Frais d'exploration	21 234 411	-	1 321 373	22 555 784
Actifs d'exploration et d'évaluation	25 087 040	(806 060)	1 422 809	25 703 789

(1) Les propriétés avec la référence (1) sont l'objet de redevances dans le cas d'une éventuelle mise en production. À ce jour, la Société a satisfait à toutes ses obligations et seules les obligations futures ou éventuelles et les transactions particulières de l'exercice sont décrites ci-après.

Propriétés Gaspé

En mai 2008, Pétrolia a acquis un intérêt de 100 % sur une superficie de 6 043 km² de ces propriétés (excluant la propriété Haldimand), sujet à une redevance variant de 0,5 % à 2,5 % de la production future d'hydrocarbures. En juin 2010, la Société a effectué un échange d'actifs portant son intérêt à 100 % sur l'ensemble des permis de Gaspé, soit un territoire de 150 km², à l'exception d'une zone de 9 km² dans laquelle son intérêt est de 64 % (propriété Haldimand). Le 20 décembre 2010, la Société a procédé à la signature des accords définitifs pour la vente de 50 % des intérêts dans la découverte de Haldimand ainsi que dans 13 permis entourant cette découverte à Québénergie inc. (filiale de Investcan) pour la somme de 15 190 000 \$. Une somme de 6 690 000 \$ a été versée en espèces et un montant de 8 500 000 \$ en travaux d'exploration devait être réalisé par Québénergie inc. au cours des deux années subséquentes.

Propriété Haldimand

Le 6 mai 2008, une deuxième entente a délimité une aire de développement de 9 km² autour du puits Haldimand 1 sur laquelle Pétrolia détenait un intérêt de 45 %, Junex en détenant 45 % et Gastem 10 %. Certains permis de ces propriétés sont assujettis à des redevances de 5 %. En vertu d'un amendement à l'entente originale signé le 22 juillet 2009, Pétrolia est devenue l'opérateur sur l'ensemble de l'aire de développement de 9 km². Le 1^{er} octobre 2009, Pétrolia a procédé à l'acquisition de la totalité des intérêts de Gastem. À la suite de sa décision de ne pas participer au forage d'un deuxième puits, Junex a vu sa participation réduite de 9 %. Après signature des accords définitifs pour la vente de 50 % des intérêts dans la découverte d'Haldimand, l'intérêt de Pétrolia dans Haldimand était donc de 32 %, celui de Québénergie 32 % et Junex possédait 36 % d'intérêts restants.

Le 20 décembre 2011, Pétrolia et Québénergie ont versé 3,1 millions \$ pour acquérir les 36 % d'intérêts détenus par Junex dans ce gisement. L'entente libère Junex des pénalités sur la production auxquelles elle était exposée du fait de sa non-participation aux derniers travaux effectués. Conséquemment à cette transaction, Pétrolia et Québénergie se partagent à parts égales l'ensemble des intérêts sur le gisement et les propriétés qui l'entourent.

Propriété Bourque

En mai 2012, la Société a effectué un placement privé au montant de 15,75 M\$ dont la majorité des fonds servira au forage de deux puits sur la propriété Bourque.

Propriété Anticosti

La Société s'est portée acquéreur de tous les droits appartenant à Hydro-Québec sur l'île d'Anticosti. En contrepartie, une redevance prioritaire sur la production pétrolière future sera versée à Hydro-Québec. En vertu de cette entente, Pétrolia partage avec Corridor Resources inc. un intérêt de 25 % dans 6 permis et de 50 % dans 29 permis d'exploration de l'île et agit comme opérateur sur la majeure partie de ceux-ci. En juin 2010, la Société a participé au forage de trois puits d'exploration et a réalisé un carottage afin d'évaluer le potentiel de la Formation de Macasty en tant que réservoir de pétrole de schiste. À la suite de l'obtention des résultats des analyses du carottage, la Société prévoit entreprendre des travaux de valorisation afin de mieux estimer le potentiel pétrolier de l'île d'Anticosti.

11. Fournisseurs et autres crédateurs

Au 30 septembre	2012	au 1 ^{er} octobre	
		2011	2010
	\$	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	2 449 192	1 292 591	655 203
Salaires, vacances et jetons de présence	270 614	176 927	167 136
Dépôt de garantie	307 500	-	-
	3 027 306	1 469 518	822 339

12. Dette bancaire

Au 30 septembre	2012	au 1 ^{er} octobre	
		2011	2010
	\$	\$	\$
Emprunt bancaire d'un montant autorisé de 2 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins plus 1 %. L'emprunt bancaire était garanti par une hypothèque de 2 500 000 \$ sur l'universalité des créances et des comptes à recevoir présents et futurs de la Société grevant en premier rang les crédits d'impôt remboursables et les crédits d'impôts futurs, ainsi que par un cautionnement de 80 % d'Investissement Québec. Le remboursement en capital a été effectué au cours du premier trimestre de 2012.	-	2 243 310	2 243 310

13. Provision pour restauration de sites

La Direction évalue le total des provisions pour restauration future de sites en fonction de la quote-part nette de la Société, des coûts estimatifs d'abandon et de remise en état de ses puits et installations et de l'échéancier estimatif des coûts à engager au cours de périodes futures.

Au 30 septembre 2012, le montant futur estimatif total requis pour régler les obligations liées à la restauration de sites, indexé à 3,5 %, se chiffrait à 385 938 \$ (30 septembre 2011 – 369 178 \$, 1^{er} octobre 2010 – 0 \$).

Une tranche de 98 000 \$ (30 septembre 2011 – 135 500 \$, 1^{er} octobre 2010 – 0 \$) de cette obligation sera réglée au cours du prochain exercice. Le montant futur total a été actualisé à l'aide du taux moyen pondéré de 5,25 %, selon un calendrier de réalisation variant de 1 à 30 ans. Le montant non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations est de 452 500 \$ (30 septembre 2011 – 436 000 \$, 1^{er} octobre 2010 – 0 \$).

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour restauration de sites.

Au 30 septembre	2012	au 1 ^{er} octobre	
		2011	2010
	\$	\$	\$
Solde au début	369 178	-	-
Passifs engagés	41 992	369 178	-
Charge de désactualisation	12 268	-	-
Montant utilisé	(37 500)	-	-
Solde à la fin	385 938	369 178	-
Tranche du passif qui sera réglé au cours du prochain exercice	98 000	135 500	-
	287 938	233 678	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

14. Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes et sans valeur nominale.

Émis

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2012		2011	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début	54 579 477	35 432 271	50 067 287	30 416 651
Actions émises				
Règlement de dette	–	–	75 000	33 750
Émission d'actions	11 091 552	15 750 004	–	–
Exercice de bons de souscription	264 721	344 136	3 878 440	4 505 472
Exercice d'options d'achat d'action	650 000	460 208	558 750	487 748
Impôts futurs		160 421		(10 516)
Frais d'émission		(769 000)		(834)
Solde à la fin	66 585 750	51 378 040	54 579 477	35 432 271

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2012		2011	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	264 721	1,30	10 246 493	1,23
Émis	5 788 734	1,76	–	–
Exercés	(264 721)	(1,30)	(3 878 440)	(1,15)
Expirés	–	–	(6 103 332)	(1,27)
Solde à la fin	5 788 734	1,76	264 721	1,30

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2012		2011	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$
Date d'échéance				
4 décembre 2011	–	–	264 721	1,30
14 mai 2014	242 958	1,42	–	–
15 mai 2015	5 545 776	1,78	–	–
	5 788 734	1,76	264 721	1,30

15. Contrats de location

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$
30 septembre 2012	289 870	737 602	1 027 472
30 septembre 2011	275 306	1 009 239	1 284 545
1 ^{er} octobre 2010	81 186	3 500	84 686

La Société loue ses bureaux et une maison en vertu de baux expirant en 2012 et en 2016.

Les paiements au titre de location comptabilisés en charges au cours de l'exercice financier totalisent 284 289 \$ (138 625 \$ en 2011) dont 148 474 \$ (65 109 \$ en 2011) ont été imputés aux actifs d'exploration et d'évaluation. Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou paiement de loyer conditionnel n'a été effectué. Un montant de

12 156 \$ (0 \$ en 2011) a été reçu à titre de paiement de sous-location. Les contrats de location de la Société ne contiennent aucune clause de loyer conditionnel, aucune restriction concernant les dividendes, l'endettement complémentaire et d'autres locations. À l'expiration du bail pour ses bureaux, la Société pourra renouveler ledit bail, pour une période de 5 ans, sans aucune augmentation du loyer de base et les frais d'énergie seront indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

16. Rémunération du personnel et paiements fondés sur des actions

Charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

Au 30 septembre	2012	2011
	\$	\$
Salaires	2 223 643	1 592 822
Paiements fondés sur des actions	639 692	500 208
	2 863 335	2 093 030
Moins : salaires capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	1 276 431	917 010
Charge au titre des avantages du personnel	1 586 904	1 176 020

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

Paievements fondés sur des actions

La Société dispose d'un Régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 10 % des actions émises à ses administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs sur une base continue.

Le prix de levée de chaque option correspond au cours ou au cours escompté du marché le jour précédant la date d'attribution. La durée des options octroyées ne peut excéder cinq ans. Les droits deviennent acquis au moment de l'octroi pour les administrateurs et graduellement sur trois ans pour les autres participants.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options.

Les options d'achat de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2012		2011	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	3 276 250	0,84	2 965 000	0,64
Attribuées	1 341 000	1,52	1 495 000	0,94
Exercées	(650 000)	0,43	(558 750)	0,53
Périmées	(261 250)	0,82	(625 000)	0,40
En circulation à la fin	3 706 000	1,16	3 276 250	0,84
Exerçables	2 221 500	1,09	2 198 750	0,80

Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élève à 1,43 \$ au 30 septembre 2012 (1,49 \$ au 30 septembre 2011).

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2012 :

Options en circulation

Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Durée de vie restante (années)	Date d'expiration
400 000	0,60	0,3	12 février 2013
327 500	1,25	0,8	7 juillet 2013
120 000	0,74	1,7	21 mai 2014
270 000	0,89	2,4	25 février 2015
672 500	0,50	3,2	8 décembre 2015
75 000	1,31	3,4	25 février 2016
500 000	1,69	3,6	18 mai 2016
1 266 000	1,52	4,2	4 décembre 2016
75 000	1,51	4,3	22 février 2017

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2011 :

Options en circulation

Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Durée de vie restante (années)	Date d'expiration
21 250	0,74	0,7	21 mai 2012
547 500	0,40	0,8	21 juin 2012
400 000	0,60	1,3	12 février 2013
125 000	0,60	1,4	3 mars 2013
427 500	1,25	1,8	7 juillet 2013
120 000	0,74	2,7	21 mai 2014
270 000	0,89	3,4	25 février 2015
790 000	0,50	4,2	8 décembre 2015
75 000	1,31	4,4	25 février 2016
500 000	1,69	4,6	18 mai 2016

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options d'achat d'actions et bons de souscription de courtier attribuées au cours de l'exercice 2012 s'est établie à 0,71 \$ par option (0,59 \$ pour l'exercice 2011).

Au cours de la période, la Société a octroyé des options d'achat d'actions et des bons de souscription de courtiers et la juste valeur de chaque option attribuée a été calculée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes et à l'aide des hypothèses suivantes :

	2012 Mai	2012 Février	2011 Décembre	2011 Mai	2011 Février	2010 Décembre
Prix d'exercice	1,42 \$	1,51 \$	1,52 \$	1,69 \$	1,31 \$	0,50 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	1,42 \$	1,51 \$	1,52 \$	1,69 \$	1,34 \$	0,47 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,86 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Volatilité moyenne prévue	95 %	91 %	91 %	94 %	94 %	94 %
Durée de vie octroyée moyenne (année)	2	5	5	5	5	5
Taux de rendement des actions	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société des cinq dernières années à compter de la date d'attribution.

La possibilité d'un prix d'exercice avant maturité des options d'achat d'actions a été prise en compte dans le modèle d'évaluation en tenant compte que les employés exerceront leurs options neuf mois après qu'elles aient été acquises.

Ainsi, la rémunération à base d'actions a été répartie comme suit :

Au 30 septembre	2012	2011
	\$	\$
État des résultats	506 709	458 883
Frais d'exploration	132 983	41 325
Frais d'émission	173 472	-
Total	813 164	500 208

La valeur des bons de souscription de courtiers a été évalué selon le modèle Black-Sholes puisqu'il a été impossible de déterminer de manière fiable la juste valeur des services reçus, compte tenu que les bases de négociation n'étaient pas fondées sur une charge de travail à effectuer.

17. Produits financiers

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

Au 30 septembre	2012	2011
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements	236 680	133 587

18. Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012, les actions ordinaires potentielles, telles que certaines options et certains bons de souscription, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire.

Au 30 septembre	2012	2011
Résultat net	(3 019 033) \$	2 170 910 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	59 678 089	51 249 243
Effet dilutif des bons de souscription et options	-	1 380 147
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	59 678 089	52 629 390
Résultat net de base par action	(0,051) \$	0,042 \$
Résultat net dilué par action	(0,051) \$	0,041 \$

19. Transactions entre parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les autres parties liées et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2012	2011
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et avantages sociaux	685 882	413 589
Jetons de présence	126 817	109 133
Total des avantages à court terme	812 699	522 722
Rémunération fondée sur des actions	473 206	451 327
Total de la rémunération	1 285 905	974 049

Au cours de la période de présentation de l'information financière 2012, 547 500 options (312 500 – 2011) attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions ont été exercées par les principaux dirigeants.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

Sociétés et autres parties liées

Des opérations ont été effectuées avec deux sociétés dont le principal dirigeant, détenant un intérêt minoritaire, est aussi administrateur de Pétrolia inc.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

	2012	2011
	\$	\$
État de la situation financière		
Actifs d'exploration et d'évaluation	5 300	-
Résultat global		
Autres frais	9 110	9 426

Le compte à recevoir de ces sociétés est de 0 \$ au 30 septembre 2012 (30 septembre 2011 – 37 500 \$; 1^{er} octobre 2010 – 35 915 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un administrateur qui agit comme consultant pour la Société :

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

	2012	2011
	\$	\$
État de la situation financière		
Actifs d'exploration et d'évaluation	2 063	3 469

Le solde dû à cet administrateur est de 0 \$ au 30 septembre 2012 (30 septembre 2011 – 0 \$; 1^{er} octobre 2010 – 0 \$).

Des opérations ont été effectuées avec une société dont un administrateur est actionnaire minoritaire.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

	2012	2011
	\$	\$
État de la situation financière		
Actifs d'exploration et d'évaluation	9 500	-

Le solde dû à cette société est de 0 \$ au 30 septembre 2012.

La Société a effectué avec une société ayant un administrateur commun, les opérations suivantes :

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

Résultat global

Salaires et avantages sociaux

Fournitures de bureau et transport

	2012	2011
	\$	\$
	-	20 438
	-	1 208

Le solde à recevoir de cette société était de 2 516 \$ au 30 septembre 2011 (1^{er} octobre 2010 – solde dû de 161 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un proche parent d'un des membres de la Direction, qui agit à titre de fournisseur de services pour la Société.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

État de la situation financière

Immobilisations corporelles

Résultat global

Entretien de bureau

	2012	2011
	\$	\$
	10 685	49 021
	11 605	-

Le solde dû à ce fournisseur est de 0 \$ au 30 septembre 2012 (30 septembre 2011 – 0 \$; 1^{er} octobre 2010 – 0 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

20. Gestion du capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'exploration. Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. La Direction révisé régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

La stratégie financière de la Société est élaborée et adaptée en fonction des conditions de marché afin de maintenir une structure de capital flexible et conforme aux objectifs indiqués ci-dessus et de répondre aux caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société, étant une société en voie de démarrage, est appelée à émettre de nouvelles actions.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2012. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures ou d'exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle ne complète un placement accréditif, dans lequel cas les fonds sont réservés aux travaux d'exploration.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

21. Risques découlant des instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date du bilan, soit le 30 septembre 2012 :

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les débiteurs représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements, des partenaires et des parties liées. Par conséquent, la Direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions et la vente de participation dans certains de ses actifs pétroliers. L'un des principaux objectifs financiers de la Direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer. Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance à moins d'un an.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Société est exposée à un de ces risques, soit le risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

Les placements portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Pour la période terminée le 30 septembre 2012, si les taux d'intérêt en vigueur à cette date avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net aurait varié de 86 006 \$ (2011 – 39 480 \$).

Juste valeur

La juste valeur des placements est évaluée de la façon suivante :

Certificats de placement garanti : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de leur émission récente.

Fonds du marché monétaire : le coût correspond à la juste valeur compte tenu de l'échéance à court terme.

Pour l'emprunt, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques : la trésorerie se retrouve dans ce niveau;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) : les équivalents de trésorerie et les placements se retrouvent dans ce niveau;

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Au cours de la période, il n'y a eu aucun transfert dans les évaluations des actifs financiers entre les niveaux 1 et 2.

22. Engagements

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles du Québec et du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, la Société s'est engagée à leur verser des rentes au montant de 484 552 \$ d'ici 2016. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2013	2014	2015	2016
\$	\$	\$	\$
121 138	121 138	121 138	121 138

De plus, la Société doit effectuer annuellement sur ses propriétés au Québec des travaux dont les coûts minimums varient selon l'âge des permis; ainsi, ils correspondent à 0,50 \$ l'hectare pour la première année du permis et ils augmentent annuellement de 0,50 \$ pour atteindre 2,50 \$ l'hectare à compter de la cinquième année. En fonction des travaux effectués au 30 septembre 2012 et sans tenir compte de ceux qui seront effectués d'ici 2017 (date de renouvellement des permis), les travaux minimums requis sont de 248 698 \$ en 2015, 935 753 \$ en 2016 et 2 000 041 \$ en 2017.

L'adoption de la loi 18 au Québec suspend certaines de ces obligations reliées à la réalisation de travaux statutaires pendant une période pouvant atteindre trois ans tout en prolongeant la période de validité de tous les permis pour la même période. Pétrolia peut néanmoins poursuivre ses activités malgré la suspension de l'obligation qui la concerne.

La Société s'est engagée par baux jusqu'en 2016 pour la location de bureaux et d'une maison auprès de trois sociétés. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, s'établit à 1 027 472 \$.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2013	2014	2015	2016
\$	\$	\$	\$
289 870	276 600	276 600	184 402

La Société s'est engagée à appuyer le renouvellement de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-Produits forestiers Anticosti pour un montant de 200 000 \$ sur une période de 5 ans. Une partie de ces coûts pourra potentiellement être assumée par un partenaire.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2013	2014	2015	2016
\$	\$	\$	\$
40 000	40 000	40 000	40 000

23. Éventualités

Financement

La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditatives et elle a rempli tous ses engagements relatifs aux travaux d'exploration à effectuer. Cependant, même si elle a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que tous les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

Environnement et lettres de garantie

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Des lettres de garantie pour garantir les travaux de fermeture de certains sites ont été émises pour un montant de 1 080 000 \$ en faveur du ministère des Ressources naturelles.

Ces lettres de garantie sont garanties par des certificats de placement garanti pour un montant équivalent (note 8).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

24. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2012	2011
	\$	\$
Créances relatives aux actifs d'exploration et d'évaluation	533 701	(1 578 519)
Impôt différé relié aux frais d'émission	160 421	224
Fournisseurs relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation	930 645	229 956
Fournisseurs relatifs aux immobilisations corporelles	(13 421)	8 031
Frais courus liés à la radiation de propriété	(193 874)	-
Paiements fondés sur des actions liées aux actifs d'exploration et d'évaluation	132 983	41 325
Émission d'actions en contrepartie d'une dette	-	33 750
Autres informations		
Intérêts versés	15 505	84 470
Intérêts reçus	256 494	19 232

25. Impôt différé

Composantes importantes de la charge d'impôt

Les composantes importantes de la charge d'impôt imputée au résultat net, au résultat global et au capital social se détaillent comme suit :

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2012	2011
	\$	\$
Impôt exigible	-	-
Impôt différé		
Naissance et renversement de différences temporelles	(854 125)	905 031
Total de l'impôt différé comptabilisé au résultat net	(854 125)	905 031

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat et la charge d'impôt au résultat net

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée au résultat net se rapproche comme suit :

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2012	2011
	\$	\$
Résultat avant impôts	(3 873 158)	3 075 991
Impôts au taux de base combiné de 26,9 %	(1 041 880)	827 442
Ajustement pour les éléments suivants :		
Réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé	140 761	75 057
Paiements fondés sur des actions	136 304	123 439
Autres dépenses non déductibles	7 450	13 356
Frais d'émission	(96 760)	(68 563)
Variation de taux d'impôt	-	(65 700)
Impôt différé comptabilisé au résultat net	(854 125)	905 031

Variation des impôts différés comptabilisés

La variation des impôts différés par nature se présente comme suit :

	2011		2012	
	30 septembre	Comptabilisé aux capitaux propres	Comptabilisé au résultat net	30 septembre
	\$	\$	\$	\$
Pertes reportées	(1 229 491)	–	(810 402)	(2 039 893)
Frais d'émission	(116 233)	(160 421)	96 984	(179 670)
Écart d'évaluation sur actifs et passifs	(29 263)	–	(95 614)	(124 877)
Total des actifs d'impôt différé	(1 374 987)	(160 421)	(809 032)	(2 344 440)
Écarts d'évaluation sur actifs	3 614 117	–	(45 093)	3 569 024
Total net des passifs d'impôt différé	2 239 130	(160 421)	(854 125)	1 224 584

	2010		2011	
	1 ^{er} octobre	Comptabilisé aux capitaux propres	Comptabilisé au résultat net	30 septembre
	\$	\$	\$	\$
Pertes reportées	(1 396 141)	–	166 650	(1 229 491)
Frais d'émission	(194 865)	10 516	68 116	(116 233)
Écart d'évaluation sur actifs et passifs	(37 883)	–	8 620	(29 263)
Total des actifs d'impôt différé	(1 628 889)	10 516	243 386	(1 374 987)
Écarts d'évaluation sur actifs	2 952 472	–	661 645	3 614 117
Total net des passifs d'impôt différé	1 323 583	10 516	905 031	2 239 130

Pertes fiscales

Au 30 septembre 2012, les pertes fiscales susceptibles de réduire les impôts différés et dont les avantages fiscaux ont été comptabilisés, sont de l'ordre de 7 886 349 \$ au fédéral et de 7 201 182 \$ au provincial. La Société pourrait se prévaloir de l'avantage fiscal découlant du report de ces pertes dans les délais suivants :

La Société estime qu'elle sera en mesure d'utiliser les pertes fiscales avec les bénéfices imposables qui seront générés lors de la mise en production de la propriété Gaspé (projet Haldimand).

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2015	14 675	–
2026	574 450	389 776
2027	648 473	514 153
2028	660 423	524 691
2029	1 367 495	1 235 683
2030	1 600 512	1 532 292
2032	3 020 321	3 004 587

Composantes des impôts différés comptabilisées aux états de la situation financière

L'actif et le passif d'impôt différé proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

Au 30 septembre	2012	2011	au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé			
Pertes reportées	(2 039 893)	(1 229 491)	(1 396 141)
Frais d'émission d'actions	(179 670)	(116 233)	(194 865)
Autres	(124 877)	(29 263)	(37 883)
	(2 344 440)	(1 374 987)	(1 628 889)
Passif d'impôt différé			
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 569 024	3 614 117	2 952 472
Passif d'impôt différé net comptabilisé	1 224 584	2 239 130	1 323 583

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

26. Première application des IFRS

Les présents états sont les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS. La date d'adoption des IFRS par la Société est le 1^{er} octobre 2011. Toutefois, la date de transition des PCGR du Canada aux IFRS est le 1^{er} octobre 2010, soit la date de la première période comparative.

Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 4 ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour la période de présentation de l'information financière terminée le 30 septembre 2012 ainsi que pour l'information comparative et le premier état de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1 *Première adoption des Normes internationales d'information financière* pour préparer ses premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global et les flux de trésorerie déjà établis est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

Première application – exceptions et exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société.

EXCEPTIONS OBLIGATOIRES

a) Estimations

Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

b) Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1^{er} octobre 2010 selon les PCGR n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS.

EXEMPTION FACULTATIVE

La Société a décidé de ne pas appliquer rétroactivement la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux options d'achat d'actions octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition, soit le 1^{er} octobre 2010.

Pertes de valeur comptabilisées à la date de transition

La Société a appliqué l'IAS 36, « Dépréciation d'actifs », pour déterminer si des pertes de valeur avaient eu lieu à la date de transition aux IFRS. Aucune perte de valeur (ou reprise) n'a été relevée.

Les estimations utilisées dans le cadre de cette analyse étaient cohérentes avec les estimations utilisées selon les normes comptables en vigueur avant le basculement à la même date, après les rajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

Notes relatives aux rapprochements

Les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures selon les PCGR du Canada et les méthodes selon les IFRS que la Société applique maintenant.

a) Actions émises dans le cadre d'un financement accréditif

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission des actions accréditives a été créditée au capital social. Au moment de la renonciation aux déductions relatives aux dépenses d'exploration dans le cadre de l'impôt sur le revenu, des différences temporelles imposables étaient créées et de l'impôt différé était comptabilisé. Les charges liées étaient traitées comme frais d'émission d'actions.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de financements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accréditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

Effets de cette mesure

Les dépenses admissibles ayant été engagées, le passif de 637 500 \$ a été transféré du capital social aux résultats non distribués au 1^{er} octobre 2010. De plus, la charge d'impôt différé relative aux actions accréditives, d'un montant de 2 793 592 \$, a également été transférée du capital social aux résultats non distribués.

b) Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres, notamment en ce qui a trait au traitement du surplus d'apport d'options d'achat d'actions périmées et du regroupement des postes « Propriétés pétrolières et gazières » et « Frais d'exploration reportés » sous le libellé « Actifs d'exploration et d'évaluation ».

Ainsi qu'il est démontré dans les tableaux suivants, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur. Ces différences de présentation n'ont aucune incidence sur le résultat global présenté ou sur le total des capitaux propres.

c) Changement de taux pour le calcul de l'impôt différé

Selon les PCGR canadiens, une entité devait constater dans les résultats les changements apportés ultérieurement aux taux d'imposition et aux lois fiscales au titre des éléments précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu ou dans les capitaux propres.

Les IFRS exigent de comptabiliser certains éléments directement aux capitaux propres, notamment un changement dans le taux d'impôt ou une autre règle fiscale qui affecte un actif ou un passif d'impôt différé relatif à un élément qui a été précédemment comptabilisé dans les capitaux propres.

Effets de cette mesure

Au 1^{er} octobre 2010, un montant de 28 315 \$ a été transféré des résultats non distribués au capital social.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011, un montant de 10 292 \$ représentant le changement de taux d'imposition a été transféré du résultat global de l'exercice au capital social. Un cumulatif de 38 607 \$ a donc été transféré des résultats non distribués au capital social.

Rapprochements entre les IFRS et les PCGR du Canada

Les tableaux suivants présentent une quantification des effets de la transition aux IFRS, selon les rapprochements suivants :

- Rapprochement des capitaux propres aux 1^{er} octobre 2010 et 30 septembre 2011;
- Rapprochement de l'état de la situation financière aux 1^{er} octobre 2010 et 30 septembre 2011;
- Rapprochement de l'état du résultat global pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011.

Il est à noter que le passage aux IFRS n'a aucune incidence significative sur le tableau des flux de trésorerie de la Société.

Rapprochement des capitaux propres	2011	2010
	Au 30 septembre \$	Au 1 ^{er} octobre \$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	34 103 341	26 605 625
Effets de la transition aux IFRS		
Transfert du surplus d'apport – options d'achat d'actions périmées au surplus d'apport		
• surplus d'apport – options d'achat d'actions périmées	(903 797)	(783 366)
• surplus d'apport	903 797	783 366
Émission d'actions accréditatives		
Prime sur le prix d'émission		
• capital social	(637 500)	(637 500)
Impôt différé transféré du capital social aux résultats non distribués		
• capital social	2 793 592	2 793 592
• résultats non distribués	(2 793 592)	(2 793 592)
Ajustement changement de taux d'impôt		
Impôt différé transféré du capital social aux résultats non distribués		
• capital social	(38 607)	(28 315)
• résultats non distribués	38 607	28 315
Terminaison des travaux accréditifs		
• résultats non distribués	637 500	637 500
Capitaux propres selon les IFRS	34 103 341	26 605 625

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

Rapprochement de l'état de la situation financière au 1^{er} octobre 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Effets de la transition aux IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$	\$	\$	
ACTIF				
Actif à court terme				
Trésorerie et équivalents	1 949 055	-	1 949 055	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Créances	2 920 900	-	2 920 900	Débiteurs
Frais payés d'avance	70 372	-	70 372	Frais payés d'avance
Placements encaissables au cours du prochain exercice	754 331	-	754 331	Placements encaissables au cours du prochain exercice
	5 694 658	-	5 694 658	
Immobilisations corporelles	213 159	-	213 159	Immobilisations corporelles
Propriétés pétrolières et gazières	3 852 629	b) 25 087 040	25 087 040	Actifs d'exploration et d'évaluation
Frais d'exploration reportés	21 234 411	b) (3 852 629)	-	
	25 300 199	b) (21 234 411)	-	
	30 994 857	-	30 994 857	
PASSIF				
Passif à court terme				
Fournisseurs et charges à payer	822 339	-	822 339	Fournisseurs et autres crédateurs
Emprunt	2 243 310	-	2 243 310	Dettes bancaires
	3 065 649	-	3 065 649	
Impôts futurs	1 323 583	-	1 323 583	Passifs d'impôt différé
	4 389 232	-	4 389 232	
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions	28 288 874	a) 2 793 592 a) (637 500)	30 416 651	Capital social
Surplus d'apport - options d'achat d'actions	1 300 615	c) (28 315)	2 083 981	Surplus d'apport
Surplus d'apport - options d'achat d'actions périmées	783 366	b) 783 366 a) (783 366) a) (2 793 592) a) 637 500	-	
Déficit	(3 767 230)	c) 28 315	(5 895 007)	Résultats non distribués
	26 605 625	-	26 605 625	
	30 994 857	-	30 994 857	

Rapprochement de l'état de la situation financière au 30 septembre 2011

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Reclassements découlant des IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$	\$	\$	
ACTIF				
Actif à court terme				
Trésorerie et équivalents	8 151 034	-	8 151 034	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Créances	4 617 371	-	4 617 371	Débiteurs
Stocks	61 619	-	61 619	Stocks
Frais payés d'avance	141 158	-	141 158	Frais payés d'avance
Placements encaissables au cours du prochain exercice	930 000	-	930 000	Placements encaissables au cours du prochain exercice
	13 901 182	-	13 901 182	
Immobilisations corporelles	931 779	-	931 779	Immobilisations corporelles
		b) 25 703 789	25 703 789	Actifs d'exploration et d'évaluation
Propriétés pétrolières et gazières	3 148 005	b) (3 148 005)	-	
Frais d'exploration reportés	22 555 784	b) (22 555 784)	-	
	26 635 568	-	26 635 568	
	40 536 750	-	40 536 750	
PASSIF				
Passif à court terme				
Fournisseurs et charges à payer	1 469 518	-	1 469 518	Fournisseurs et autres créditeurs
Emprunt	2 243 310	-	2 243 310	Dettes bancaires
Provision pour restauration de sites	135 500	-	135 500	Provision pour restauration de sites
	3 848 328	-	3 848 328	
Incitatifs à la location reportés	112 273	-	112 273	Incitatifs à la location reportés
Provision pour restauration de sites	233 678	-	233 678	Provision pour restauration de sites
Impôts futurs	2 239 130	-	2 239 130	Passifs d'impôt différé
	2 585 081	-	2 585 081	
	6 433 409	-	6 433 409	
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions	33 314 786	a) 2 793 592 a) (637 500) c) (38 607)	35 432 271	Capital social
Surplus d'apport – options d'achat d'actions	1 491 320	b) 903 797	2 395 117	Surplus d'apport
Surplus d'apport – options d'achat d'actions périmées	903 797	b) (903 797) a) (2 793 592) a) 637 500	-	
Déficit	(1 606 562)	c) 38 607	(3 724 047)	Résultats non distribués
	34 103 341	-	34 103 341	
	40 536 750	-	40 536 750	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour les exercices terminés au 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

Rapprochement de l'état du résultat global pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Effets de la transition aux IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$	\$	\$	
Produits				Autres revenus
Gérance de projets	44 854	-	44 854	Gérance de projets
Revenus d'intérêts	133 587	-	133 587	Produits d'intérêts
	<u>178 441</u>	<u>-</u>	<u>178 441</u>	
Frais d'opérations et d'administration				Frais d'opérations et d'administration
Rémunération à base d'actions	500 208	-	500 208	Paiements fondés sur des actions
Salaires et avantages sociaux	1 592 822	-	1 592 822	Salaires et avantages sociaux
Assurances	55 459	-	55 459	Assurances
Déplacement	173 770	-	173 770	Déplacement
Entretien et fournitures de bureau	99 401	-	99 401	Entretien et fournitures de bureau
Formation	21 414	-	21 414	Formation
Frais bancaires	8 504	-	8 504	Frais bancaires
Frais du conseil d'administration	141 546	-	141 546	Frais du conseil d'administration
Information aux actionnaires	74 493	-	74 493	Information aux actionnaires
Intérêts sur l'emprunt	89 201	-	89 201	Intérêts sur la dette
Loyer	170 504	-	170 504	Loyer
Promotion et représentation	121 421	-	121 421	Promotion et représentation
Services professionnels	186 479	-	186 479	Services professionnels
Taxe sur le capital	3 000	-	3 000	Taxe sur le capital
Télécommunications	24 643	-	24 643	Télécommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	126 114	-	126 114	Amortissement des immobilisations corporelles
Autres frais	31 840	-	31 840	Autres frais
Imputation aux travaux d'exploration reportés	(1 159 762)	-	(1 159 762)	Imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation
	<u>2 261 057</u>	<u>-</u>	<u>2 261 057</u>	
Autres éléments				Autres éléments
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis	5 158 607	-	5 158 607	Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis
	<u>2 897 550</u>	<u>-</u>	<u>2 897 550</u>	
Bénéfice avant impôts	3 075 991	-	3 075 991	Résultat avant impôts
Impôts sur les bénéfices futurs	915 323	c) (10 292)	905 031	Impôt différé
Bénéfice net et résultat étendu	2 160 668	-	2 170 960	Résultat net et global de l'exercice
Bénéfice net de base par action	0,042	-	0,042	Résultat net de base par action
Bénéfice net dilué par action	0,041	-	0,041	Résultat net dilué par action
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base	51 249 243	-	51 249 243	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué	52 629 390	-	52 629 390	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué

27. Événement postérieur à la date de clôture

Le 7 décembre 2012, la Société a conclu une lettre d'engagement pour un placement privé constitué d'un maximum de 2 500 000 actions accréditatives au prix de 1,20 \$ par action accréditative, pour un produit brut maximal de 3 000 000 \$.

ANNEXES

Pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011

	2012	2011
	\$	\$
A - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Paiements fondés sur des actions	506 709	458 883
Salaires et avantages sociaux	1 080 195	717 137
Assurances	58 445	52 546
Entretien et fournitures de bureau	107 828	65 847
Frais du conseil d'administration	162 756	141 546
Information aux actionnaires	87 560	74 493
Loyer	124 331	105 395
Promotion et représentation	460 040	121 421
Déplacements	190 839	134 940
Services professionnels	721 032	177 335
Taxe sur le capital	(12 663)	3 000
Télécommunications	12 920	15 095
Amortissement des immobilisations corporelles	117 125	69 362
Autres frais	5 718	26 352
	3 622 835	2 163 352
B - FRAIS D'OPÉRATIONS		
Paiements fondés sur des actions	132 983	41 325
Salaires et avantages sociaux	1 143 448	875 685
Assurances	10 926	2 913
Entretien et fournitures de bureau	37 409	33 554
Déplacements	24 002	38 830
Formation	15 435	21 414
Loyer	150 318	65 109
Services professionnels	3 469	9 144
Télécommunications	8 854	9 548
Amortissement des immobilisations corporelles	149 696	56 752
Autres frais	7 154	5 488
Imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation	(1 683 694)	(1 159 762)
	-	-
C - PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Produits d'intérêts (note 17)	(236 680)	(133 587)
Charge de désactualisation	12 268	-
Frais bancaires	6 430	8 504
Intérêts sur la dette	8 315	89 201
	(209 667)	(35 882)



Conseil d'administration

André Proulx
Président et chef de la Direction

David Mc Callum
Administrateur

Albert Wildgen
Administrateur

Erick Adam
Administrateur

Myron A. Tétreault
Administrateur

Jacques L. Drouin
Administrateur

Auditeurs

Mallette, SENCRL
Comptables professionnels agréés
Rimouski, Canada

Conseiller juridique

Colby, Monet, Demers, Delage & Crevier
M^e Michel Hudon, avocat
Montréal

Agent de transfert et registraire

Société de fiducie Computershare
du Canada
Montréal

Transactions boursières

Bourse de croissance TSX
Symbole: PEA

Capital-actions

66 585 750 actions ordinaires émises
en date du 30 septembre 2012

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de Pétrolia aura lieu le vendredi 1^{er} mars 2013 à 10 h au Holiday Inn Montréal Midtown (salle Les Verrières), situé au 420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal QC H3A 1B4.





Leader en exploration pétrolière au Québec

Siège social

212, avenue de la Cathédrale
Rimouski (Québec)
G5L 5J2

Tél. : 418-724-0112
Télec. : 418-722-0310

info@petroliagaz.com
www.petroliagaz.com